

Cinquième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 5<sup>e</sup> jour d'octobre 1998 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Lucie Pottie et André Ostiguy.

Autres  
Présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général ;  
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint ;  
Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement. Éducation des adultes et formation professionnelle ;  
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général ;  
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles ;  
Monsieur Gilles Ménard, directeur du Service des ressources humaines ;  
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes ;  
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes ;  
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières ;

Absences : Madame et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, Magda Farès, Bernard Petit.

#### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon-Guay, ouvre la séance.

#### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 98.10.05  
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Enlever le point 08.8

Ajouter le point 12.2

Ajouter le point 12.3

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 24 août 1998 (document 98.041)
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 septembre 1998 (document 98.056)
- 04.3 Correspondance:
  - 04.3.1 Municipalité d'Ange-Gardien
- 05.1 Politique concernant les services de garde en milieu scolaire EJP 03



- 06.1 Aide financière aux organismes autonomes en alphabétisation de notre territoire (document 98.063)
- 08.1 Démission
- 08.2 Engagements
- 08.3 Nomination au poste de conseiller pédagogique en NTIC
- 08.4 Nomination au poste de conseiller en sciences et mathématiques (poste surnuméraire)
- 08.5 Congé sans traitement
- 08.6 Demande de l'enseignant René Sarrazin (document 98.064)
- 08.7 Demande de l'enseignant Dominique Choquette (document 98.065)
- 08.9 Correction à la résolution numéro 6299-05-98 de la Commission scolaire de Marieville
- 10.1 Politique d'acquisition de biens et services RMP 01, modification (document 98.057)
- 10.2 Comité consultatif de transport des élèves (document 98.059)
- 10.3 Adjudication de soumissions :
  - 10.3.1 Système d'intercommunication (document 98.060)
  - 10.3.2 Fabrication d'un moule à injection (document 98.061)
  - 10.3.3 Système d'alarme incendie (document 98.062)
- 11. Commissaires-parents
- 12.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document 98.055)
- 12.2 Formation pour les conseils d'établissement
- 12.3 Recommandation – Conseil d'administration CÉGEP
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

---

### 03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Alice Desranleau, mère d'Etienne Gagnon, se fait le porte-parole de parents demeurant sur la rue Maupassant pour demander à la Commission scolaire de rapprocher le point d'arrêt pour le transport des enfants. Actuellement, les parents vont reconduire les enfants au point d'arrêt fixé par la Commission scolaire, qui se situe à plus de 600 mètres de leur résidence.

---

### 04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 AOÛT 1998 (Document 98.041)

HR 98.10.05  
002

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

QUE le procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 24 août 1998 soit adopté.

Adopté unanimement.

---

04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 SEPTEMBRE 1998 (Document 98.056)

HR 98.10.05  
003

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

QUE le procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 septembre 1998 soit adopté avec la correction suivante :

Au point 12.4, on devrait lire François Blais au lieu de Yvon Blais.

Adopté unanimement.

---

4.3 CORRESPONDANCE

4.3.1 MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Dépôt de la correspondance de la Municipalité d'Ange-Gardien.

---

05.1 POLITIQUE CONCERNANT LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE EJP 03

HR 98.10.05  
004

Considérant l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le règlement sur les services de garde en milieu scolaire;

Considérant les règles budgétaires annuelles du MEQ;

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

D'adopter la politique concernant les services de garde en milieu scolaire.

Adopté unanimement.

---

06.1 AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES AUTONOMES EN ALPHABÉTISATION DE NOTRE TERRITOIRE (Document 98.063)

HR 98.10.05  
005

Considérant que les organismes ci-après désignés représentent la Commission scolaire auprès de leur milieu respectif en ce qui a trait à l'information, la sensibilisation, le dépistage et le recrutement des analphabètes;

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

QU'UN montant total de dix mille dollars (10 000 \$) soit versé aux quatre organismes volontaires d'éducation populaire oeuvrant en

alphabétisation, pour l'année scolaire 1998-1999, selon la répartition suivante :

Centre d'Action Bénévole de Saint-Césaire : 2 300 \$  
2002, rue Union  
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Animation locale en alphabétisation (A.L.A.) 500 \$

Comité alphabétisation locale Marieville (C.A.L.M.) 4 100 \$  
2255, rue Edmond-Guillet  
Marieville (Québec) J3M 1J8

La Porte ouverte 3 100 \$  
439, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5L4

Adopté unanimement.

---

08.1 DÉMISSION

HR 98.10.05  
006

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

QUE la démission, pour le motif retraite, de madame Marielle Santerre-Pétrin, enseignante à l'école Saint-Gérard, soit acceptée à compter du 24 août 1998.

Adopté unanimement.

---

08.2 ENGAGEMENTS

HR 98.10.05  
007

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

QUE, sur recommandation du comité de sélection, madame Dominique Bourque soit engagée, pour un poste régulier d'enseignante au champ 6 – art plastiques et musique, à l'école Bruno-Choquette, à compter du 24 août 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.10.05  
008

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

QUE, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Bellemare soit engagée, pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), à compter du 28 septembre 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.10.05  
009

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

QU'EN vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Chantal Boulais soit engagée, pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à l'école Chanoine-Armand-Racicot, à compter du 28 septembre 1998.

Adopté unanimement.

08.3 NOMINATION AU POSTE DE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN NTIC

HR 98.10.05  
010

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

QUE, suite à l'affichage du poste de même que sur la recommandation du comité de sélection, monsieur Didier Tremblay soit nommé pour combler le poste de conseiller pédagogique en NTIC, à compter du 26 octobre 1998.

Adopté unanimement.

---

08.4 NOMINATION AU POSTE DE CONSEILLER EN SCIENCES ET MATHÉMATIQUES (POSTE SURNUMÉRAIRE)

Monsieur Gilles Ménard, directeur du Service des ressources humaines, informe le Conseil des commissaires que madame Julie Cartier occupera le poste surnuméraire de conseillère pédagogique en sciences et mathématiques pour la période du 6 octobre 1998 au 30 juin 1999. De ce fait, un congé sans traitement équivalent à cent pour cent de sa tâche éducative lui est accordé.

---

08.5 CONGÉ SANS TRAITEMENT

HR 98.10.05  
011

Il est proposé par madame Monique Brière :

QU'UN congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 16 septembre au 29 novembre 1998 inclusivement, soit accordé à madame Monique Deneault-Dugas, agente de bureau classe I au Service des ressources humaines.

Adopté unanimement.

---



QUE la politique d'acquisition de biens et services RMP 01 soit modifiée pour inclure un bloc 2 : Pour les activités d'autofinancement des écoles et des centres à l'exclusion du mobilier, d'appareillage et d'outillage (MAO) et de la transformation des bâtiments ou des terrains.

Adopté unanimement.

---

### 10.2 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT (Document 98.059)

Mise en candidature pour les postes de commissaires sur le Comité consultatif de transport.

Madame Thérèse Lasnier propose monsieur Noël L'Écuyer.  
Madame Andrée Bouchard propose madame Nicole Devost.  
Madame Micheline Sauvé propose madame Josiane Fabry.

Madame Josiane Fabry refuse.  
Madame Nicole Devost et monsieur Noël L'Écuyer acceptent et sont désignés par le Conseil des commissaires pour siéger au Comité consultatif du transport.

---

### 10.3 ADJUDICATION DE SOUMISSIONS

#### 10.3.1 SYSTÈME D'INTERCOMMUNICATION (Document 98.060)

HR 98.10.05  
016

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, les contrats pour les systèmes d'intercommunication à la compagnie Televoice intercom pour :

École Notre-Dame-du-Sourire	16 937,43 \$
École Curé-Martel	14 444,83 \$

Adopté unanimement.

---

#### 10.3.2 FABRICATION D'UN MOULE À INJECTION (Document 98.061)

HR 98.10.05  
017

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, la fabrication d'un moule à injection à seize (16) empreintes pour les matières plastiques à la firme I. Thibeault Inc., pour un montant de 42 444,23 \$ taxes incluses. L'école assumera le tiers (1/3) de cette dépense. (École Professionnelle de Métiers).

Adopté unanimement.

---

#### 10.3.3 SYSTÈME D'ALARME INCENDIE (Document 98.062)

HR 98.10.05  
018

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'accorder à la firme Henri Dumas Électrique Inc., le contrat de remplacement du système d'alarme incendie à l'école Saint-Lucien (Saint-Jean-sur-Richelieu), pour un montant de 15 300,00 \$.



Adopté unanimement.

---

## 11. COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Lucie Piotte et monsieur André Ostiguy remercient les membres du Conseil des commissaires pour le travail accompli.

Madame Nicole Mongeon-Guay, présidente, remercie les commissaires-parents et leur souhaite bonne chance dans leur nouvelle carrière...retraités.

---

### 12.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (Document 98.055)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 3 septembre 1998, pour un montant de 2 916 229,74 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

---

### 12.2 FORMATION POUR LES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur François Blais s'informe si de la formation pour les nouveaux conseils d'établissement est prévue. Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires qu'il y aura de la formation donnée selon les besoins exprimés.

---

### 12.3 RECOMMANDATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION CÉGEP

HR 98.10.05  
019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

QUE le Conseil des commissaires suspende ses travaux afin de siéger à huis clos. Il est 21 h 10.

Adopté unanimement.

---

HR 98.10.05  
020

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le Conseil des commissaires reprenne ses travaux en assemblée publique. Il est 21 h 25.

Adopté unanimement.

---

HR 98.10.05  
021

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières recommande à la ministre de l'Éducation les personnes suivantes pour siéger au Conseil d'administration du CÉGEP, à titre de représentants du milieu scolaire : monsieur Frank Rochette, mesdames Thérèse Lasnier et Lucienne B. Perreault.

Adopté unanimement.

---

HR 98.10.05  
022

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

QUE la séance soit levée.

Adopté unanimement.

---

\_\_\_\_\_  
LA PRÉSIDENTE

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL